

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/12/2024 - 45361 - 2012 B 01342 - 539 976 787 - 3 S LINGE DE MAISON

3 S LINGE DE MAISON

S.A.R.L. au capital de 6000 €

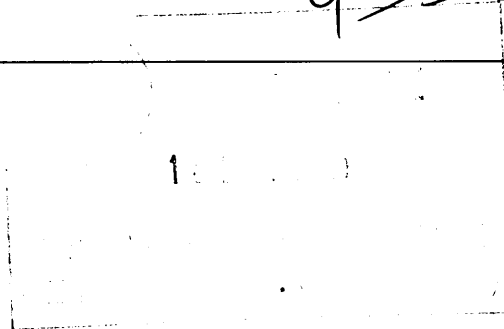
SIRET : 539 976 787 00017

1 RUE AUGUSTE BLANQUI

93200 SAINT-DENIS

Code APE : 47.78C

45361



COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Certifiés sincères et conformes à l'original

la gérante

Fulle

30 - juil 2024

BILAN ACTIF - PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

3 S LINGE DE MAISON

Dévise : EURO

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Actif immobilisé (a) :				
Immobilisations incorporelles:				
- fonds commercial (b)	-	-	-	200 000
- autres	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières (1)	-	-	-	-
Total I	-	-	-	200 000
Actif circulant :				
Stocks et en-cours [autres que marchandises] (a)	-	-	-	488
Marchandises (a)	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Créances (2):				
- clients et comptes rattachés (a)	-	-	-	-
- autres (3)	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités (autres que caisse)	8 792	-	8 792	3 116
Caisse	-	-	-	-
Total II	8 792	-	8 792	3 604
Charges constatées d'avance (2) (*) (III)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	8 792	-	8 792	203 604
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
(3) Dont comptes courants d'associés				

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capitaux propres (c) :		
Capital	6 000	6 000
Ecart de réévaluation (c)	-	-
Réserves:		
- réserve légale	600	600
- réserves réglementées	-	-
- autres (4)	-	-
Report à nouveau (d)	- 15 068	- 9 669
Résultat de l'exercice	- 58 851	- 5 399
Provisions réglementées	-	-
Total I	- 67 319	- 8 468
Provisions (II)	-	-
Dettes (5) :		
Emprunts et dettes assimilées	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Autres	76 111	212 072
Total III	76 111	212 072
Produits constatés d'avance (2) (IV)	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	8 792	203 604
(4) Dont réserves statutaires		
(5) Dont à plus de 5 ans		206 156
Dont à plus d'un an et moins de 5 ans		
Dont à moins d'un an	76 111	

(a) Les actifs avec clause de réserve de propriété sont regroupés sur une ligne distincte portant la mention "dont avec clause de réserve de propriété".
En cas d'impossibilité d'identifier les biens, un renvoi au pied du bilan indique le montant restant à payer sur ces biens. Le montant à payer comprend celui des effets non échus

(b) Y compris droit au bail

(c) A détailler conformément à la législation en vigueur.

(d) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de pertes.

(*) Le cas échéant, les entités ouvrent un poste "Charges à répartir sur plusieurs exercices" qui forme le total III, le total général étant modifié en conséquence.

F, F.

COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

3 S LINGE DE MAISON

Dévise : EURO

	Exercice N	Exercice (N-1)
Produits d'exploitation (hors taxes) :		
Ventes de marchandises	54 483	51 966
Production vendue [bien et services] (a)	-	-
Production stockée (b)	-	-
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	-	-
Autres produits	0	10 200
Total I	54 484	62 166
<i>dont à l'exportation</i>	-	-
Charges d'exploitation (hors taxes) :		
Achats de marchandises (c)	12 351	18 534
Variation de stocks [marchandises] (d)	488	-
Achats d'approvisionnements (c)	2 447	12
Variation de stocks d'approvisionnements (d)	-	-
Autres charges externes*	45 710	46 815
Impôts, taxes et versements assimilés	1 720	1 347
Rémunération du personnel	-	-
Charges sociales	-	-
Dotations aux amortissements	-	-
Dotations aux dépréciations	-	-
Dotations aux provisions	-	-
Autres charges	-	-
Total II	62 717	66 684
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	- 8 233	- 4 518
Produits financiers (1) (III)	-	-
Charges financières (IV)	-	881
Produits exceptionnels (1) (V)	150 000	-
Charges exceptionnelles (VI)	200 618	-
Impôts sur les bénéfices (VII)	-	-
BENEFICE ou PERTE (I-II+III-IV+V-VI-VII) (2)	- 58 851	- 5 399
* Y compris:		
- redevances de crédit-bail mobilier;		
- redevances de crédit-bail immobilier.		
(1) Dont reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements)		
(2) Compte tenu d'un résultat exceptionnel de (V-VI) ou (VI-V)	-50 618	

(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes.

(b) Stock final moins stock initial.

(c) Y compris droits de douane.

(d) Stock initial moins stock final.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

3 S LINGE DE MAISON

Dévise : EURO

RUBRIQUES	A	B	C	D
	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	ACQUISITIONS, APPORTS, CREATION, VIREMENTS	DIMINUTIONS PAR CESSIONS, MISE HORS SERVICE	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				-
Autres immobilisations incorporelles	200 000		200 000	-
TOTAL immobilisations incorporelles :	200 000	-	200 000	-
Immobilisations corporelles				
Terrains				-
Constructions sur sol propre				-
Constructions sur sol d'autrui				-
Constructions installations générales				-
Installations techniques et outillage industriel				-
Installations générales, agencements et divers				-
Matériel de transport	4 500		4 500	-
Matériel de bureau, informatique et mobilier				-
Emballages récupérables et divers				-
Immobilisations corporelles en cours				-
Avances et acomptes				-
TOTAL immobilisations corporelles :	4 500	-	4 500	-
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mises en équivalence				-
Autres participations				-
Autres titres immobilisés				-
Prêts et autres immobilisations financières				-
TOTAL immobilisations financières :	-	-	-	-
TOTAL	204 500	-	204 500	-

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

3 S LINGE DE MAISON

Dévise : EURO

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A	B	C	D
	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS, DOTATIONS	DIMINUTIONS, REPRISES	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				-
Autres immobilisations incorporelles				-
TOTAL immobilisations incorporelles :	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains				-
Constructions sur sol propre				-
Constructions sur sol d'autrui				-
Constructions installations générales				-
Installations techniques et outillage industriel				-
Installations générales, agencements et divers				-
Matériel de transport	4 500		4 500	-
Matériel de bureau, informatique et mobilier				-
Emballages récupérables et divers				-
Immobilisations corporelles en cours				-
Avances et acomptes				-
TOTAL immobilisations corporelles :	4 500	-	4 500	-
TOTAL	4 500	-	4 500	-

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

3 S LINGE DE MAISON

Dévise : EURO

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	-	-	-
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
TOTAL	-	-	-

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN ET CINQ ANS AU PLUS	A PLUS DE CINQ ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 874	1 874		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 720	1 720		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	72 517	72 517		
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	76 111	76 111	-	-

3S LINGE DE MAISON
Société à Responsabilité Limitée au capital de 6.000 euros
Siège social : 1 rue Auguste Blanqui
93200 SAINT DENIS
N° SIRET : 539.976.787.00017

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT A L'A.G.O.
DU 30 JUIN 2024

Les comptes de l'exercice 2023 font apparaître un résultat net comptable négatif de (-58.851) euros, que je vous propose d'affecter de la façon suivante :

Avant affectation :	
- report à nouveau	-15.068 euros
- résultat de l'exercice	-58.851 euros
 Total	 -73.919 euros
	=====
 Après affectation :	
- report à nouveau	-73.919 euros
 Total	 -73.919 euros
	=====

Après cette affectation, la situation nette de la société s'élèvera à (-67.319) euros.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que, pour les trois exercices précédents, il n'a pas été distribué de dividende ».

RESOLUTION VOTEE CONCERNANT L'AFFECTATION
DU RESULTAT

« DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale décide d'affecter le résultat négatif de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à (-58.851) euros de la manière suivante :

- report à nouveau	-15.068 euros
- résultat de l'exercice	-58.851 euros
 Total	 -73.919 euros
	=====

Après cette affectation, la situation nette de la société s'élèvera à (-67.319) euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

F. F

3S LINGE DE MAISON
Société à Responsabilité Limitée au capital de 6.000 euros
Siège social : 1 rue Auguste Blanqui
93200 SAINT DENIS
N° SIRET : 539.976.787.00017

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 30 JUIN 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 30 juin à 14 heures, les associés de la S.A.R.L. 3S LINGE DE MAISON, Société à Responsabilité Limitée au capital de 6.000 euros divisé en 60 parts de 100 euros chacune, dont le siège social est à SAINT DENIS (93200), 1 rue Auguste Blanqui, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocations du Gérant remises en mains propres, au siège social.

La séance est ouverte sous la présidence de Mme FELLAH Taous associée de la Société.

Le Président constate que sont présents ou représentés à l'Assemblée :

Mme FELLAH Taous	20 parts
Mme FELLAH Yasmina	20 parts
Mlle FELLAH Nouria	20 parts
Total des parts présentes ou représentées à.....	60 parts =====

Le Président déclare, en conséquence, que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour de la présente Assemblée :

1. Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et du rapport de gérance sur les opérations de l'exercice,
2. Quitus à la gérance,
3. Affectation du résultat de l'exercice,
4. Conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce,
5. Questions diverses.

F.F

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée:

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente réunion et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérante, ce dont l'Assemblée lui donne acte.

Le Président donne lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

Le Président déclare alors la discussion ouverte.

Après échanges de vue et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2023, les approuve dans leur intégralité tels qu'ils lui ont été présentés.

L'assemblée Générale donne un quitus entier et définitif à la gérance, pour sa gestion pendant l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Gérant : Mme FELLAH Farida, gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale décide d'affecter le résultat négatif de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à (-58.851) euros de la manière suivante :

Avant affectation :	
- report à nouveau	-15.068 euros
- résultat de l'exercice	-58.851 euros
Total	<u>-73.919 euros</u> =====

F. F

Après affectation :

- report à nouveau

-73.919 euros

Total

-73.919 euros
=====

Après cette affectation, la situation nette de la société s'élèvera à -67.319 € euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les opérations relevant de l'article 223-19 du Code de Commerce sur les sociétés commerciales, déclare approuver les termes dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel après lecture, a été signé par les associés.

F.F

3S LINGE DE MAISON
Société à Responsabilité Limitée au capital de 6.000 euros
Siège social : 1 rue Auguste Blanqui
93200 SAINT DENIS
N° SIRET : 539.976.787.00017

**RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION
DE LA SOCIETE ET SON ACTIVITE DURANT L'EXERCICE 2023**

Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation le rapport dont la présentation est prescrite par l'article 232-1 du Code de Commerce et les comptes annuels dudit exercice.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 54.484 euros en 2023 contre 62.166 euros en 2022.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 62.717 en 2023 contre 66.684 en 2022. Le résultat d'exploitation s'élève à (-8.233) euros contre (-4.518) euros en 2022.

Durant le 4^{ème} trimestre 2023, le fonds de commerce, comptabilisé à l'actif à hauteur de 200.000 euros lors de l'achat, a été cédé au montant de 150.000 euros. Faisant ainsi apparaître une moins-value de (-50.000) euros.

Les comptes de l'exercice 2023 font apparaître un résultat net comptable négatif de (-58.851) euros, contre (-5.399) euros en 2022, que je vous propose d'affecter en totalité en report à nouveau.

Après cette affectation, le montant du report à nouveau s'élèvera à (-73.919) euros. Et la situation nette de la société s'élèvera à (-67.319) euros.

Conformément aux prescriptions légales, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

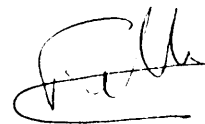
Pour l'exercice 2024, nous prévoyons la cessation définitive de la société.

F.F

Après lecture du présent rapport, nous vous demandons de bien vouloir statuer sur les résolutions soumises à vos suffrages, soit :

- examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et du rapport de gérance sur les opérations de l'exercice,
- quitus au Gérant de sa gestion,
- approbation de l'affectation du résultat de l'exercice,
- conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce,
- questions diverses.

La Gérance



F.F